



UPCF
Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

Communiqué de presse

Un double oui qui permet d'envisager l'avenir de l'AVS

Fribourg, le 25 septembre 2022

La Chambre patronale, organe politique de l'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF), se réjouit des résultats sortis des urnes aujourd'hui. En soutenant la réforme AVS21 et le financement de l'AVS via une augmentation de la TVA, la population suisse a fait un choix judicieux qui permettra d'assainir la première institution sociale de Suisse.

C'est un choix de raison qu'a fait la population suisse ce weekend en acceptant les deux volets de la réforme AVS21 qui vise à stabiliser l'AVS et à garantir les rentes sur les 10 prochaines années. Les membres de la Chambre patronale se réjouissent de ce soutien qui permettra d'assurer l'AVS sans réduire les rentes. Les résultats de ce vote témoignent par ailleurs de l'attachement de la population à un système de solidarité entre les générations par un financement au travers d'une augmentation de la TVA. Cette réforme présente de nombreux atouts dont celui de permettre d'envisager l'avenir de l'AVS plus sereinement.

Un non qui soutient l'agriculture

Les membres de la Chambre patronale saluent le résultat sorti des urnes aujourd'hui concernant l'initiative sur l'élevage intensif qui entendait protéger dans la Constitution la dignité des animaux de rente tels que les bovins, la volaille ou les porcs. Cette initiative aurait eu des retombées importantes dans le canton de Fribourg, où l'agriculture joue une place importante dans l'économie puisqu'elle aurait engendré d'importants coûts pour les exploitants agricoles, notamment pour mettre leurs installations aux normes.

Un non à la réforme de la loi sur l'impôt anticipé

La Chambre patronale déplore que le peuple suisse ait rejeté aujourd'hui la modification de la loi sur l'impôt anticipé pour renforcer le marché des capitaux tiers. En effet, ce projet visait à permettre aux entreprises d'émettre des obligations en Suisse à des conditions concurrentielles, ceci afin d'éviter qu'elles soient émises depuis l'étranger. Cette réforme aurait permis à long terme d'entraîner une augmentation des recettes fiscales et de renforcer le marché suisse des capitaux.

Contacts

Reto Julmy – Directeur de l'UPCF
079 647 02 47
reto.julmy@upcf.ch

Daniel Bürdel – Directeur adjoint de l'UPCF
079 262 04 70
daniel.buerdel@upcf.ch



UPCF

Union Patronale du Canton de Fribourg
Freiburger Arbeitgeberverband

L'Union Patronale du Canton de Fribourg (UPCF) est l'association faîtière qui représente et défend les intérêts patronaux, des PME et de l'économie en général. Elle a pour but de s'engager pour le maintien de bonnes conditions cadres permettant aux entrepreneurs de se préparer aux défis du marché en constante évolution. Actuellement, l'UPCF gère une soixantaine d'associations professionnelles représentant plus de 8000 membres, 17 secrétariats de cours interentreprises, diverses commissions d'apprentissage et siège dans 8 commissions paritaires.